Département du Pas-de-Calais

Extrait du Registre des Délibérations

Arrondissement de BETHUNE

du Bureau Communautaire

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 17 octobre 2023, à 17 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 11 octobre 2023, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS:

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie (à partir de la question 11), DE CARRION Alain, PÉDRINI Lélio, CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DUBY Sophie (à partir de la question 8), DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCO Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BARROIS Alain, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, CLAIRET Dany, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DESSE Jean-Michel, DOUVRY Jean-Marie, DUPONT Yves, GLUSZAK Franck, HOCQ René, JURCZYK Jean-François (à partir de la question 9), LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LOISON Jasmine, MACKE Jean-Marie, MAESEELE Fabrice, MARIINI Laetitia, MALBRANQUE Gérard, MATTON Claudette, NEVEU Jean, PAJOT Ludovic (à partir de la question 9), PHILIPPE Danièle, PRUVOST Marcel, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, VOISEUX Dominique

PROCURATIONS:

THELLIER David donne procuration à GACQUERRE Olivier, SOUILLIART Virginie donne procuration à LAVERSIN Corinne (jusqu'à la question 10), DELECOURT Dominique donne procuration à DE CARRION Alain, DEPAEUW Didier donne procuration à DUCROCQ Alain, DUBY Sophie donne procuration à LECONTE Maurice (jusqu'à la question 7), HENNEBELLE Dominique donne procuration à DUHAMEL Marie-Claude, MULLET Rosemonde donne procuration à COCQ Bertrand, DEFEBVIN Freddy donne procuration à BARROIS Alain, FURGEROT Jean-Marc donne procuration à DELETRE Bernard, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, MARCELLAK Serge donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, OPIGEZ Dorothée donne procuration à PHILIPPE Danièle, PAJOT Ludovic donne procuration à MAESEELE Fabrice (jusqu'à la question 8), PREVOST Denis donne procuration à MACKE Jean-Marie, TASSEZ Thierry donne procuration à DUPONT Yves

ETAIENT ABSENTS EXCUSES:

BOSSART Steve, IDZIAK Ludovic, DEBUSNE Emmanuelle, DELANNOY Alain, DRUMEZ Philippe, DUPONT Jean-Michel, EDOUARD Eric, BECUWE Pierre, BLONDEL Marcel, CANLERS Guy, CASTELL Jean-François, COCQ Marcel, DECOURCELLE Catherine, DELANNOY Marie-Josephe, DELHAYE Nicole, DESQUIRET Christophe, FLAHAUT Jacques, FLAJOLET André, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, HERBAUT Emmanuel, JURCZYK Jean-François, LEVENT Isabelle, MASSART Yvon, PICQUE Arnaud, TAILLY Gilles, TRACHE Bruno, VERWAERDE Patrick

Monsieur LELEU Bertrand est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,



Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE 17 octobre 2023

EAU POTABLE

RAPPORT D'ACTIVITES DU SYNDICAT DE LA VALLEE DE LA NAVE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

Priorité n°2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique & protéger la nature

Enjeu : Garantir la qualité de l'approvisionnement en eau potable

L'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales prévoit que le Président de l'EPCI doit transmettre aux communes membres un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ces dispositions sont applicables aux syndicats mixtes qui doivent élaborer un rapport d'activités à destination de leurs membres.

Le Syndicat des Eaux de la Vallée de la Nave a donc transmis son rapport qui vous est présenté.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Cycle de l'eau » du 05 octobre 2023, l'Assemblée est invitée à en prendre acte. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 15 juillet et 29 septembre 2020 de prendre acte de tous rapports prévus par les dispositions législatives ou réglementaires, et notamment, ceux relatifs à la qualité et au prix du service public, aux délégataires de service public, à l'activité des syndicats mixtes, aux représentants de la collectivité dans les sociétés d'économie mixte locale... hors ceux présentés conjointement au rapport sur les orientations budgétaires.

Sur proposition de son Président, Le Bureau communautaire, A la majorité absolue,

PREND ACTE du rapport d'activités présenté par le Syndicat de la Vallée de la Nave, ciannexé.

<u>PRECISE</u> que la présente délibération sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

<u>INFORME</u> que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre des délibérations les membres présents, Pour extrait conforme,

Par délégation du Président, Le Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président Compte tenu de la réception en Sous-préfecture le : 1 9 OCT. 2023

Et de la publication le : 1 9 0CT. 2023 l'ar délégation du Président, Vice-président délégué,

SCAILLIEREZ Philippe

SCAILLIEREZ Philippe

Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget II - Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5 7 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 8 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11 13 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles IV - Annexes A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17 18 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22 23 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 24 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 26 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 27 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 28 Sans Objet A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 29 30 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) A5.1,2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet Sans Objet A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet Sans Objet A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet A6 - Etat des charges transférées Sans Objet A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 31 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 32 33 A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet Sans Objet A10 - Etat des travaux en régie B - Engagements hors bilan Sans Objet B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 34 Sans Objet B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1,7 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet B2,2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet C - Autres éléments d'informations 35 C1.1 - Etat du personnel Sans Objet C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet Sans Objet C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 37

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

38

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	Į.
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- $III-Les\ provisions\ sont\ (3)\ semi-budgétaires\ (pas\ d'inscriptions\ en\ recettes\ de\ la\ section\ d'investissement)\ .$
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF]]
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DE	EPENSES	R	ECETTES	SOLDE	D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERGICE	Section d'exploitation	A =	303 908,26	G	305 226,44	G-A	1 318,18
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	74 771,02	Н	69 406,54	H-8	-5 364,48

	:					
REPORTS DE	Report en section	С	4 1 150 .14	0,00	E	211 378,86
LIEVEDOIGE	d'exploitation (002)		(si déficit)			(si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section	D		0,00	J	143 756,13
14-1	d'investissement (001)		(si déficit)			(si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= 378 679,28 A+B+C+D	Q= 729 767,97	=Q-P 351 088,69

	Section d'exploitation	E 0,00	к 0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
VA Alexandra	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	303 908,26	= G+l+K	516 605,30	212 697,04
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	74 771,02	= H+J+L	213 162,67	138 391,65
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	378 679,28	= G+H+I+J+K+L	729 767,97	351 088,69

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTA	L DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTA	L DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Syndicat de la vallée de la Nave - SYNDICAT DE LA VALLEE DE LA NAVE - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des

engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II.
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chan	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
Chap.	LIDONO	(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	320 718,80	93 204,00	0,00	0,00	227 514,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	141 700,00	73 338,82	0,00	0,00	68 361,18
014	Atténuations de produits	71 500,00	38 805,00	0,00	0,00	32 695,00
65	Autres charges de gestion courante	25 500,00	19 418,07	0,00	0,00	6 081,93
Т	otal des dépenses de gestion courante	559 418,80	224 765,89	0,00	0,00	334 652,91
66	Charges financières	12 311,92	7 675,74	2 204,17	0,00	2 432,01
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	1 009,69	0,00	0,00	4 990,31
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Tota	al des dépenses réelles d'exploitation	577 730,72	233 451,32	2 204,17	0,00	342 075,23
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	68 252,77	68 252,77	Establish (Alskins and	A rough growth of	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	(uniquement en M44) (4)			The section of the section of		
Tota	il des dépenses d'ordre d'exploitation	68 252,77	68 252,77			0,00
	TOTAL	645 983,49	301 704,09	2 204,17	0,00	342 075,23
D 00	Pour information 12 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	371 000,00	269 643,57	0,00	0,00	101 356,43
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	00,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	16 482,79	0,00	0,00	8 517,21
	Total des recettes de gestion courante	400 000,00	286 126,36	0,00	0,00	113 873,64
76	Produits financiers	3 000,00	1 391,47	0,00	0,00	1 608,53
77	Produits exceptionnels	16 430,40	2 534,38	0,00	0,00	13 896,02
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	419 430,40	290 052,21	0,00	0,00	129 378,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 174,23	15 174,23			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0.000000000		0,00
	(uniquement en M44) (4)					
Tot	al des recettes d'ordre d'exploitation	15 174,23	15 174,23	re estrene es al se		0,00
	TOTAL	434 604,63	305 226,44	0,00	0,00	129 378,19
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	211 378,86				

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilibres de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	ll ll
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	4 000,00	1 201,50	0,00	2 798,50
21	Immobilisations corporelles	148 761,13	28 753,08	0,00	120 008,05
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	24 431,33	0,00	0,00	24 431,33
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	177 192,46	29 954,58	0,00	147 237,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 642,21	29 642,21	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	29 642,21	29 642,21	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	206 834,67	59 596,79	0,00	147 237,88
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	15 174,23	15 174,23		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	15 174,23	15 174,23		0,00
	TOTAL	222 008,90	74 771,02	0,00	147 237,88
	Pour information	0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 153,77	0,00	-1 153,77
	Total des recettes financières	0,00	1 153,77	0,00	-1 153,77
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	10 000,00	1 153,77	0,00	8 846,23
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	68 252,77	68 252,77		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	68 252,77	68 252,77		0,00
	TOTAL	78 252,77	69 406,54	0,00	8 846,23
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	143 756	,13		

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattacherent.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	93 204,00		93 204,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	73 338,82		73 338,82
014	Atténuations de produits	38 805,00		38 805,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	19 418,07		19 418,07
66	Charges financières	9 879,91	0,00	9 879,91
67	Charges exceptionnelles	1 009,69	1 430,40	2 440,09
68	Dot. Amortist, dépréciat ^e , provisions	0,00	66 822,37	66 822,37
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	235 655,49	68 252,77	303 908,26

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	<u></u>
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	303 908,26

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 174,23	15 174,23
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)	2.40% (3.412.417.116.63)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	29 642,21	0,00	29 642,21
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 201,50	0,00	1 201,50
21	Immobilisations corporelles (6)	28 753,08	0,00	28 753,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	59 596,79	15 174,23	74 771,02

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	74 771,02

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Yoir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	11
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	269 643,57		269 643,57
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	16 482,79		16 482,79
76	Produits financiers	1 391,47	0,00	1 391,47
77	Produits exceptionnels	2 534,38	15 174,23	17 708,61
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	290 052,21	15 174,23	305 226,44

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	211 378,86
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	516 605,30

Opérations d'ordre TOTAL INVESTISSEMENT Opérations réelles (1) (2)0,00 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) 0.00 10 0,00 0,00 0,00 Subventions d'investissement 0,00 13 0,00 0,00 Prov. Réglementées, amort. dérogatoires 14 0,00 0,00 15 Provisions pour risques et charges (4) 0,00 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 0,00 budgétaire) 0,00 0,00 18 Comptes liaison: affectat° BA, régies 0,00 20 Immobilisations incorporelles(5) 0,00 0,00 1 430,40 1 430,40 0.00 Immobilisations corporelles(5) 21 0,00 Immobilisations reçues en affectation(5) 0,00 0,00 22 0,00 0,00 Immobilisations en cours(5) 0,00 23 0,00 0,00 0,00 Participations et créances rattachées 26 0,00 1 153,77 1 153,77 27 Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations 66 822,37 66 822,37 28 0,00 0,00 29 Dépréciation des immobilisations (4) 0,00 Dépréciat° des stocks et en-cours (4) 0,00 39 0,00 0,00 0,00 45.. Opérations pour compte de tiers (6) 0,00 0,00 481 Charges à répartir plusieurs exercices 0,00 0,00 491 Dépréciations des comptes de clients 0,00 0,00 0,00 3. 69 406,54 68 252,77 Recettes d'investissement - Total 1 153,77

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	143 756,13
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	213 162,67

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. Voir liste des opérations d'ordre.

Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

Hors chapitres « opérations d'équipement ».

Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe (V A7).

Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits emplo Mandats émis	oyés (ou restant Charges rattachées	à employer) Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	320 718,80	93 204,00	0,00	0,00	227 514,80
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	45 000,00	16 419,08	0,00	0,00	28 580,92
6063	Fournitures entretien et petit équipt	17 387,53	5 440,32	0,00	0,00	11 947,21
6064	Fournitures administratives	500,00	184,16	0,00	0,00	315,84
6066	Carburants	3 000,00	1 331,49	0,00	0,00	1 668,51
613	Locations, droits de passage, servitude	5 000,00	3 394,80	0,00	0,00	1 605,20
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	52 764,18	7 084,74	0,00	0,00	45 679,44
61523	Entretien, réparations réseaux	80 567,09	14 643,64	0,00	0,00	65 923,45
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	10 000,00	8 472,00	0,00	0,00	1 528,00
6155	Entretien et réparations biens mobiliers	2 000,00	48,34	00,0	0,00 0,00	1 951,66 14 175,71
6156	Maintenance	25 000,00 25 000,00	10 824,29 11 475,15	0,00	0,00	13 524,85
616 618	Primes d'assurances Divers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	15 000,00	2 073,04	0,00	0,00	12 926,96
623	Publicité, publicat°, relations publique	2 500,00	85,56	0,00	0,00	2 414,44
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	9 000,00	4 148,92	0,00	0,00	4 851,08
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	10,47	0,00	0,00	989,53
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	500,00	17,00	0,00	0,00	483,00
6378	Autres taxes et redevances	25 000,00	7 551,00	0,00	0,00	17 449,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	141 700,00	73 338,82	0,00	0,00	68 361,18
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	500,00	182,46	0,00	0,00	317,54
6410	Rémunérations du personnel	85 000,00	52 787,33	0,00	0,00	32 212,67
6414	Indemnité inflation	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	45 000,00	19 439,65	0,00	0,00	25 560,35
647	Autres charges sociales	10 000,00	729,38	0,00	0,00	9 270,62
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
014	Atténuations de produits (4)	71 500,00		0,00	0,00	32 695,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	70 000,00		0,00	0,00	31 708,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	1 500,00	i .	0,00	0,00	987,00
65	Autres charges de gestion courante	25 500,00	19 418,07	0,00	0,00	6 081,93
653	Indemnités, frais et format° élus	14 570,00	7 999,01	0,00	0,00	6 570,99
6541	Créances admises en non-valeur	8 930,00	8 929,29	0,00	0,00	0,71
6542	Créances éteintes	1 000,00 1 000,00	2 456,60	0,00	0,00	-1 456,60
658 TOT	Charges diverses de gestion courante AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	559 418,80	33,17 224 765,89	0,00	0,00	966,83 334 652,9 1
·	= (011+012+014+65)					
66	Charges financières (b) (5)	12 311,92	7 675,74	2 204,17	0,00	2 432,01
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 107,75	10 107,75	00,0	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 204,17	-2 432,01	2 204,17	0,00	2 432,01
67	Charges exceptionnelles (c)	6 000,00	1 009,69	0,00	0,00	4 990,31
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	6 000,00	0,01	0,00	0,00	5 999,99
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 009,68	0,00	0,00	-1 009,68
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	000 454 00	0.00447	0.00	240.075.22
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	577 730,72	233 451,32	2 204,17	0,00	342 075,23
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	68 252,77	68 252,77			0,00
675 6811	Valeur comptable éléments d'actif cédés Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 430,40 66 822,37	1 430,40 66 822,37			0,00
то	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	68 252,77	68 252,77			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	68 252,77	68 252,77			0,00
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	645 983,49	301 704,09	2 204,17	0,00	342 075,23
	Pour information	0,00			I	
D D	002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	<u> </u>	<u> </u>			

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	2 204,17
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 432,01
= Différence ICNE N ICNE N-1	-227,84

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régle.

 (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

 (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

 (4) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 43.

 (5) SI le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

 (6) SI la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

 (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régle applique le régime des provisions budgétaires.

 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

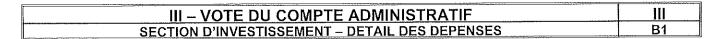


Chap/	Libellé (1)		Crédits empl	oyés (ou restan	t à employer)	
art(1)	in the second control of the second control	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	371 000,00	269 643,57	0,00	0,00	101 356,43
7011	Eau	300 000,00	226 834,14	0,00	0,00	73 165,86
701241	Redevance pollution d'origine domestique	55 000,00	35 644,00	0,00	0,00	19 356,00
70128	Autres taxes et redevances	15 000,00	6 736,40	0,00	0,00	8 263,60
706121	Redevance modernisation des réseaux	1 000,00	429,03	0,00	0,00	570,97
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	00,0	00,0	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	16 482,79	0,00	0,00	8 517,21
7588	Autres	25 000,00	16 482,79	0,00	0,00	8 517,21
	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	400 000,00	286 126,36	0,00	0,00	113 873,64
76	Produits financiers (b)	3 000,00	1 391,47	00,00	0,00	1 608,53
7688	Autres	3 000,00	1 391,47	0,00	0,00	1 608,53
77	Produits exceptionnels (c)	16 430,40	2 534,38	0,00	0,00	13 896,02
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	268,65	0,00	0,00	-268,65
775	Produits des cessions d'immobilisations	1 430,40	1 430,40	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	15 000,00	835,33	0,00	0,00	14 164,67
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	419 430,40	290 052,21	0,00	0,00	129 378,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	15 174,23	15 174,23			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	15 174,23	15 174,23			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	15 174,23	15 174,23	ordinary series		0,00
	L DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	434 604,63	305 226,44	0,00	0,00	129 378,19
	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	211 378,86				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
-	- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
l	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	4 000,00	1 201,50	0,00	2 798,50
203	Frais d'études, recherche, développement	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	3 000,00	1 201,50	0,00	1 798,50
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	148 761,13	28 753,08	0,00	120 008,05
2158	Autres Instal. matériel, outil. techniq.	148 761,13	27 560,34	0,00	121 200,79
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 192,74	0,00	-1 192,74
22	Immobilisations reques en affectation (hors opérations)	00,0	00,0	0,00	00,0
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	24 431,33	0,00	0,00	24 431,33
2315	Installat°, matériel et outillage techni	24 431,33	0,00	0,00	24 431,33
	Total des dépenses d'équipement	177 192,46	29 954,58	0,00	147 237,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	00,0	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 642,21	29 642,21	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	29 642,21	29 642,21	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			ran olde beville. Des elle del subpli
	Total des dépenses financières	29 642,21	29 642,21	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	206 834,67	59 596,79	0,00	147 237,88
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	15 174,23	15 174,23		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	15 174,23	15 174,23		0,00
1391	Subventions d'équipement	15 174,23	15 174,23	njenova sikasnji salinasti	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	15 174,23	15 174,23		0,00
-	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	222 008,90	74 771,02	0,00	147 237,88
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00		,	

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.



Chap/ art (1)	Lîbellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
131	Subvention d'équipement	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimílées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	00,0	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	00,0	00,0
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 153,77	0,00	-1 153,77
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	1 153,77	0,00	-1 153,77
	Total des recettes financières	0,00	1 153,77	0,00	-1 153,77
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	10 000,00	1 153,77	0,00	8 846,23
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	68 252,77	68 252,77		0,00
211	Terrains	1 430,40	1 430,40		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 128,50	1 128,50		0,00
2813	Constructions	4 393,00	4 393,00		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2,50	2,50		0,00
28158	Autres matériels, outillage technique	61 298,37	61 298,37		0,00
то	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	68 252,77	68 252,77		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	68 252,77	68 252,77		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	78 252,77	69 406,54	0,00	8 846,23
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	143 756,13			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

	7 7 9		
		ELEMENIS DO BILAN - FIAI DE LA DELLE - DELAIS DES SINTOIS DE LINEGOLVEINE	

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des remboursements N	boursements N	
Nature	décision de	Montant maximum autorisé	Montant des firaces N			Encours restant dû au 31/12/N
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne	au 01/01/N	2000	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
	de trésorerie (2)					
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
The state of the s						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		00'0	00'0	0,00	00'0	00'0

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article cu la date de la décision de drage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts compte 6618.

_	A1.2	
	ELEMENTS DI BIL AN ETAT DE LA DETTE DE DAR NATURE DE DETTE	

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e	t dettes à l'o	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							1
			,					Taux initial	nitial		Pério-		Possibilité	Caté-
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le	Organisme prêteur ou chef	Date de	uate d'émission ou date de	Date du premier	Nominal (2)	Type de taux	Index (4)	Niveau	Taux	Devise	dicité des rembour-	Profil d'amor- ficcement	de rembour- sement	gorie d'em-
numéro de contrat)	de file	signature	mobilisation (1)	rembour- sement		d interet (3)		de taux (5)	actuariel		sements (6)	(2)	anticipé O/N	prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					538 715,00									
1641 Emprunts en euros (total)					538 715,00									
09599610100	CAISSE REGIONALE DE	04/06/2003		04/06/2003	106 715,00	14.		5,400	5,642		} ~	۵.		A-1
10000474719	CREDIT AGRICOLE NDF CAISSE REGIONALE DE	15/06/2017		01/11/2017	130 000,00	ΙĿ		1,590	1,603	****	⊢	X Echéance		A-1
	CREDIT AGRICOLE NDF					ı		, 1	į		(constante		<
10001195679	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE NDF	15/05/2019		02/01/2020	100 000,00	т		066,1	0/9'1		n	constante		ŧ
99144875237	CAISSE REGIONALE DE	04/03/2009		28/09/2009	82 000,00	LL.		4,640	4,703		v	۵.		A-1
	CREDIT AGRICOLE NDF					ı		6	600	•	u	۵		<u>-</u>
99147077439	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE NDF	21/01/2011		07/08/2011	00,000 bz.r	l		2,430	770,0		,	-		Workshill Street
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
16441 Emprunts assortis d'une option de trans eur linne de trésenerie (fotal)					00'0									
165 Dépôts et cautionnements recus (Total)					00'0									
167 Emprunts et dettes assortis de					0,00									
conditions particulieres (Total) 1675 Deffes bour METP et PPP (total)					00'0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					00'0									
1681 Autres emprunts (total)					00,0									

Syndicat de la vallée de la Nave - SYNDICAT DE LA VALLEE DE LA NAVE - CA - 2022

					Emprunts e	t dettes à l'or	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		-					
								Taux initial	ıítial		í		Possibilité	, in the contract of the contr
Nature			Date d'émission ou	Date du		Type de		1			reno- dicité des	Profil	de	gorie
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme préteur ou chef de file	Date de signature	date de	premier rembour-	Nominal (2)	taux d'intérêt	Index (4)	Niveau de taux	Taux	Devise	rembour-	tissement	sement	d'em-
			mobilisation (1)	sement		(3)		(2)	acinanie		(9)	_	anticipė O/N	(8)
1682 Bons à moyen terme					00'0									
négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)					00'0									
Totai générai					538 715,00							10 Ag		

(1) Sì un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (d'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T ; trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

2	A1.2
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Catégorie Catégorie Catégorie Catégorie Catégorie Couverture O/N Montant couvert Capital rest O/N A-1 Couverture 31/1 Couverture 31/1 Couverture 31/1 Couverture 31/1 Couverture 31/1 Couverture 31/1 Couverture Couver	The same of the sa	A. January and A. Jan				ű	40 04	Jotton 211 34 (12 (8)		N. J.			
Converting Con							Digitis et	Tank d'intérêt			Annuité de l'exercice		
1,17	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numèro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dù au 31/12/N				Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
0.00	163 Emprunts obligataires (Total)		00'0	(3.1)	00,0				(14)	00'0	00'0	00'0	00'0
in burdo (lota) 0.00 A-1 SS 5917B F 6,642 4,652.0 3 17.58 in burdo (lota) 0.00 A-1 SS 5917B 11.26 F 4,652.0 3 17.58 in burdo (lota) 0.00 A-1 SS 5917B 11.56 F 4,652.0 3 17.58 in burdo (lota) 0.00 A-1 ST 326.65 11.56 F 1,673 8 27.16 1,481.20 in burdo (lota) 0.00 A-1 ST 326.65 11.56 F 0.00 0.00 assortis dum option de la trace (lota) 0.00 0.	164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		00'0		315 705,98					30 746,13	10 090,20	00'0	2 230,60
et of evere (cash) 0.00 A-1 55 591,78 10.28 F 465,220 3 17.58 3 17.58 Free (cash) 0.00 A-1 87 974,11 9,67 F 1,603 8 277,16 1 1481,20 Free (cash) 0.00 A-1 87 974,11 9,67 F 1,670 8 277,16 1 1481,20 Free (cash) 0.00 A-1 87 974,11 9,67 F 4,70 8 277,16 1 1381,20 Free (cash) 0.00 A-1 22 986,83 31,7 F 0.00 0.00 0.00 Free secrete (cash) 0.00 0	1641 Emprunts en euros (total)		00'0		315 705,98					30 746,13	10 090,20	00'0	2 230,60
Learn following between (chair) A-1 87 97 4,11 967 F 1,670 9 277,16 1,481,20 1,481,20 Learn following chair chair (chair) 0,000 A-1 57 322,958 11,58 F 4703 27 436 27 830,71 Learn following chair chair chair chair chair (chair) 0,00 A-1 32 296,858 3,17 F 3,222 9 024,28 1310,28 Learn following chair chair chair (chair) 0,00 A-1 32 296,858 3,17 F 0,00 0,00 0,00 Learn following chair chair (chair) 0,00 <	09599610100		00'0	A-1	55 591,76	10,25	<u>ц.</u>		5,642	4 552,20	3 175,98	00'0	228,50
test effects assorted class (basis) 4.1 \$1.00.00 4.1 \$1.00.00 4.1 \$1.00.00 1.55.6 F 1.57.0 \$6.57.65 \$1.33.72 se are devicese (basis) 0.00 A-1 32.93.85.6 \$1.62.5 F 3.322 9.02.48 \$1.30.02 ne test execute (basis) 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 ne testes assorted energe resorted (basis) 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 ne dettes assorted energe resorted (basis) 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 ne dettes assortis de entres contraction (basis) 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 ne dettes assortis de dettes assimilies (Total) 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 ne dettes assimilies (Total) 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 ne dettes assimilies (Total) 0.00 0.00 0.00 <t< td=""><td>10000474719</td><td></td><td>00'0</td><td>A-1</td><td>87 974,11</td><td>29'6</td><td>и.</td><td></td><td>1,603</td><td>8 277,16</td><td>1 481,20</td><td>00'0</td><td>233,13</td></t<>	10000474719		00'0	A-1	87 974,11	29'6	и.		1,603	8 277,16	1 481,20	00'0	233,13
Learn devises (trail) A-1 57.32 EA 16.26 F 4.703 27.34 BG 2.784.03 Is an obvises (trail) 0.00 A-1 \$2.986.63 3.17 F 4.703 2.734.86 2.786.03 Its associal crutan option de per récovere (total) (3) 0.00	10001195679	_	00'0	A-1	81 808,63	11,58	H.		1,670	6 157,65	1 339,71	00'0	630,50
Tytage 0,000 A-1 32 996,83 3,17 F 5,322 9024,26 1310,28 Impuritis en devises (total) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Impuritis en detates assortis de folial 0,00 0,00 0,00 Intres enquants (rotal) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Intres enquants (rotal) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Intres enquants (rotal) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Intres enquants (rotal) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Intres enquants (rotal) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Intres enquants (rotal) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Intres enquants (rotal) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	99144875237		00'0	A-1	57 332,65	16,25	l <u>i</u>		4,703	2 734,86	2 783,03	00'0	698,10
inputuit seriol devices (lotal) 0.00	99147077439		00'0	A-1	32 998,83	3,17	u.		3,322	9 024,26	1310,28	00'0	440,37
Emprunts assortisd fund option de urigione de trécorreix (claus) (s). 0,00	1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0					00'0	00,00	0,00	00*0
potition ements regus 0,00	16441 Emprunts assortis d'une option de trace sur ligne de trésorene (total) (9)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
Pipulitise et dettes assortis de ons perticulières (Total) 0,00	165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
Nutrees emprinds of colors 0,00 <th< td=""><td>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</td><td></td><td>00'0</td><td></td><td>00'0</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>oo'a</td></th<>	167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	oo'a
vurtes emprints et dettes (total) 0,00	1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'0					00'0	0,00	00'0	00'0
nprunts et dettes assimilés (Total) 0,00	1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00°0
Luttes emprunts (total) 0,00 0,	168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	0,00
Sons à moyen terme négociables 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Nutres dettes (total) 0,00 315,705,98 0,00 <	1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00,00	00'0	00'0	00,00
Nutres dettes (total) 0,00	1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		06'0					00'0	0,00	00'0	0,00
315 705,38 315 705,38 10 090,20	1687 Autres dettes (total)		00'0		00'0					00,00	00,00	00'0	00'0
	Total général		00'0		315 705,98					30 746,13	10 090,20	00'0	2 230,60

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de complèter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (df. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'interêt après opérations de couverture : F : fixe : V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (15) il s'agit des intérèts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 86111 « Intérèts réglés à l'échéance » (intérèts décaissés) et intérèts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 758.
 (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 758.

2	A1.3	
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

% par type de taux selon le capital restant		0,00		00'0		00'0		00'0		0,00		00'0	00'0
Intérêts perçus au cours de Fexercice (le cas échéant) (11)		00'0		00'0		00'0		0,00		00'0		00'0	00.0
intérêts payès au cours de l'exercice (10)		00'0		00'0		00*0		00'0		00'0		00'0	00'0
Niveau du taux au 31/12/N (9)													
Taux maximal après couver- ture èventu-													
Coût de sortie (7)		00'0		00'0		00'0		00,0		00'0		00*0	00'0
Taux maximal (6)													
Taux minimal (5)													
Dates des périodes bonifiées													
Durée du contrat													
Type d'indices (4)													
Capital restant dù au 31/12/N (3)		00'0		00'0		00'0		00°0		00'0		00'0	00,00
Nominal (2)		00'0		00'0		00,0		00'0		00,00		00'0	00'0
Organisme prêteur ou chef de file													
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)	TOTAL (A)	Barrière simple (B)	TOTAL (B)	Optíon d'échange (C)	TOTAL (C)	Multíplicateur jusqu'à 3 ou multíplicateur jusqu'à 5 capé (D)	TOTAL (D)	Multiplicateur jusqu'à 5 (E)	TOTAL (E)	Autres types de structures (F)	TOTAL (F)	TOTAL GENERAL

(1) Réparir les emprunts selon le type de structure de laux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles. (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prèt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance. (6) Taux hors opération de couverture, Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prèt sur toute la durée du contrat.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au fitre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indíquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

		Y 7 4	AA	
			A REPARTITION DE L'ENCOURS	
The second secon	IV - ANNEXES		TYPOLOGIE DE	
THE PERSON NAMED IN COLUMN TO A STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO A STATE			- HTHEO A LIGHTATE OF A PROPERTY OF A PROPER	

		A1.4 - TYPOLO		GIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	URS (1)		
2000		(1)	(2)	(6)	(4)	(5)	(9)
ou]	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et	Ecarts d'indices hors zone	Autres indices
			ou zone euro ou écart entre		écarts d'indices dont l'un	euro	
Structure			ces marces		enro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de	Nombre de	ιΩ	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	00'0	00'0	0,00	00,0	
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou	Montant en euros	315 705,98	00'0	00'0	00'0	00'0	
בונסתום לאיזונה	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00,00	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	
·win	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de	0	O	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						00'0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

>	A1.5
SHXHXIPS IN THE SHXHIPS IN THE SHXHI	FI EMENTS DII BII AN - FTAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	am _H	Emprunt couvert						instrument de couverture	rverture				
										Périodicité		Primes éventuelles	ntuelles
Instruments de couverture					Type de	Nature de la	Notionnel de	1	19 17	å	Montant des		Primes
(Pour chaque ligne, indiquer			Date de fin	Organisme	couverture	couverture	Pinstrument de	Date de debut	Date de IIII	règlement	commissions	rillies payees	reçues pour
le numéro de contrat)	l'emprunt couvert	dû au 31/12/N	du contrat	co-contractant	(3)	(cnange ou	couverture	an contrat	מח כפוווימו	des	diverses	d'antion	la vente
						taux)				intérêts (4)		llondo o	d'option
Taux fixe (total)		00'0					00'0				0,00	0,00	00'0
Taux variable simple		00'0					00'0				00'0	06,0	00'0
Taux complexe (total) (2)		00,0					00'0				00'0	0,00	00'0
Total		00'0					0,00				00'0	0,00	00'0

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts: A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<u> </u>	A1.5
NA - VI	FI FMENTS DIJ BIJ AN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'in	Effet de l'instrument de couverture	ıre		
Instruments de couverture		Taux payé		Taux reçu (7)	(7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)
(Pour chaque ligne, indiquer le numèro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	(S)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture
Taux fixe (total)						00,0	00'0	
Taux variable simple (total)						00'0	00'0	0
Taux complexe (total) (2)						00'0	00'0	0
Total						0,00	00'0	0.0

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégoie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

2	A1.6
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

		-													
Emprunts (2)	Année de mobilisation et profil d'amort.	Date du	Organisme	Canital restant	Canita	Durée	Pério- dícité des	Caract	Caractéristiques du taux	n p	Coût de sortie (10)	tie (10)	Annuité de l'exercice	l'exercice	ICNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	ņp	réaménagé	résidu- elle		Type de lr taux	Index (8)	Niveau de T taux (9)	Type Mont	Montant (12)	intérêts (13)	Capital	i'exercice
Total des dépenses au c/ 166				00'0	0,00						00'0	-	0,00	0,00	00'0
יינווימורפוופור חב חבונב לא															
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)				00'0	00'0							1	0,00	0,00	0,00
					- HUWANT								The state of the s	The second secon	and the same of th

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il sagit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 86111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

_	>	A1.′	
		I BIL AN LETAT DE LA DETTE L'EMPRINTS R	

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

Texercice (s'Il y			00.0	
Annuité payée dans l'exercice (s'Il y a lieu)		intérêts		00'0
	iCNE de l'exercico			00'0
	Capital restant	dù au 31/12/N		00'0
Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Contrat renégocié		
Profil d'am et pério rembours		Contrat		
Nominai		Contrat renègocié (5)		00'0
Nom		Contrat initial		00'0
		Taux act.		
	Contrat renegocié	Index (4)		
Таих (2)	Ŭ	Type de taux (3)		
Tau		Taux act.		
	Contrat initial	Index (4)		
		Type de taux (3)		
Durée résiduelle en années		Con- trat rené- goclé		
D résid		Con. trat intital		
Organisme prêteur				
Date de renégocia- tion				
Date de	souscrip-	tion du contrat initial		
N' du contrat d'emprunt			Total	

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer: F: fixe; V: variable simple: C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : birnestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES	44 816,44 I	44 816,44
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	29 642,21	29 642,21
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	29 642,21	29 642,21
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	15 174,23	15 174,23
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	15 174,23	15 174,23
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	44 816,44	0,00	0,00	44 816,44

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	ΙV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	66 822,37	III 67 976,14
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00	1 153,77
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	1 153,77
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (2)	66 822,37	66 822,37
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 128,50	1 128,50
2813	Constructions	4 393,00	4 393,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2,50	1
28158	Autres matériels, outillage technique	61 298,37	61 298,37
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	67 976,14	0,00	143 756,13	0,00	211 732,27

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	ll	44 816,44
Ressources propres disponibles	IV	211 732,27
Solde	V = IV - II (3)	166 915,83

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
21/04/2022	LOGICIEL 2022	1 201,50	0,00	5
21/04/2022	BRANCHEMENT NEUF AMETTES	1 961,75	0,00	40
21/04/2022	BRANCHEMENT NEUF FIEFS	983,00	00,0	40
25/05/2022	ACHAT DE COMPTEUR	225,55	0,00	10
09/06/2022	DEBROUSSAILLEUSE STHILL FS 461 CEM	951,67	0,00	10
09/06/2022	BRANCHEMENT NEUF NEDONCHEL 2022	3 386,20	0,00	40
24/08/2022	PC PORTABLE AVEC ACCESSOIRES	1 192,74	0,00	5
05/09/2022	BRANCHEMENT NEUF FIEFS 2022	1 160,00	0,00	40
04/10/2022	BRANCHEMENT NEUF FIEFS 2022	1 838,25	00,0	40
05/10/2022	BRANCHEMENT NEUF FIEFS 2022	1 838,25	00,0	40
05/10/2022	BRANCHEMENT NEUF AMETTES 2022	2 684 17	0,00	40
06/10/2022	BRANCHEMENT NEUF AMES	1 550,55	0,00	40
07/10/2022	BRANCHEMENT NEUF FIEFS 2022	1 742,35	00,0	40
25/10/2022	BRANCHEMENT NEUF AMES 2022	3 210,48	00,0	40
26/10/2022	BRANCHEMENT NEUF AMETTES 2022	2 157,24	0,00	40
28/10/2022	BRANCHEMENT NEUF AMETTES 2022	2 320,33	00,00	40
07/11/2022	BRANCHEMENT NEUF FIEFS 2022	1 838,25	0,00	40
07/11/2022	BRANCHEMENT NEUF NEDON 2022	1 550,55	0,00	40
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		31 792,83	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux			10000				
20/04/2022	terrains	12 842,47	0	0,00	1 430,40	1 430,40	00,0
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1						
Divers							
TOTAL GENERAL		12 842,47					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	1 430,40
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 430,40

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Vale	ur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+B+C-D	00,0
Recettes réelles de fonctionnement]	290 052,21

	1		0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1 1 1 1 1		11.130
	1 17 11		0100

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L, 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

2		
SHXHUNG - X	ALITHES ELEMENTS D'INFORMATIONS - FTAT DII PERSONNEL AU 31/12/N	AUTICO ELEMENTO D'INI CINICIDINO ETITI DO ETITO DE LA CONTROLLA DE LA CONTROLL

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

CD STORES (4)	CATEGORIES (2)	EMP	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS ot (4)
		EMPLOIS	EMPLOIS	TOTAL	AGENTS	AGENTS	TOTAL
		PERMANENTS À	PERMANENTS À		TITULAIRES	NON	
		TEMPS	TEMPS NON	•		TITULAIRES	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	0,00	0,00	00'0
Directeur dénéral des services		00'0	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur genéral adioint des services		00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	00,0
Directeur général des services techniques		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		00,00	00'0	0,00	00'0	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		00'0	1,00	1,00	0,51	0,00	0,51
AD IOINT ADMINISTRATIF	O	00'0	1,00	1,00	0,51	00'0	0,51
FILIERE TECHNIQUE (c)		00'0	1,00	1,00	98'0	0,00	0,86
ADJOINT TECHNIQUE	O	00'0	1,00	1,00	0,86	0,00	0,86
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	0,00	0,00	0,00	00'0	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	0,00	00'0	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		00'0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		00'0	0,00	0,00	0,00	00'0	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	00'0	00'0	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		00'0	2,00	2,00	1,37	00'0	1,37

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgetaires créés par l'assemblée dèlibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'annèe

Exemple : un agent à temps plein (quotitie de travaii = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travaii = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travaii = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travaii = 80 %) %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

-	·1
≥	C1.1
IV – ANNEXES	1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	CONTRAT	RAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
TOTAL GENERAL				00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MS: Médico-social.
MT: Médico-technique.
S: Spocial.
MT: Médico-technique.
CULT: Culturel
CULT: Culturel
PM: Police.
OTR: Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):
3.4. ratiole 3. Far dinée; acconssement rangement temporaire d'activité.
3.5. ratiole 3. La ratiole 3. Par dinée; acconssement rangement reprodrier d'activité.
3.4. ratiole 3. Par de linée; acconssement rangement partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3.2. ratiole 3. Par de linée; acconssement rangement partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3.2. racance de racine d'un fonctionnaire susceptibles d'assure les fonctions en four son partiel partiel des fonctions le indisponible (assertions de la capture des fonctions en la ratio des sontiers et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements communes de moins de 1000 habitants et des groupements de not de 10 utilité de la loi n'501.5012.31 contrat à durée moins de 1000 habitants et des groupements de not de 10 utilité de la loi n'501.5012.31 contrat à durée moins de 2001 de la loi n'501.5012.31 contrat à durée moins de 1000 habitants de la loi n'501.5012.31 contrat à durée moins de communes de moins de 1000 habitants de la loi n'501.5012.31 contrat à durée moins de loi de loi n'501.5012.31 contrat à durée moins de loi de loi n'501.5012.31 contrat à durée moins de loi de loi n'501.5012.31 contrat à durée moins de loi de loi n'501.5012.31 contrat à durée moins de loi de loi n'501.5012.31 contrat à durée moins de loi de loi n'501.5012.31 contrat à durée moins de loi de loi n'501.5012.31 contrat à durée moins de loi de loi n'501.5012.31 contrat à durée moins de loi de loi n'501.5012.31 contrat à durée moins de loi de loi n'501.5012.31 contrat à durée moins de loi de loi n'501.5012.31 contrat à durée moins de loi de loi n'501.5012.31 contrat à durée moins de loi de loi n'501.5012.31 contr

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347. (5) indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDD), Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aldés »).

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

	T			
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	645 983,49	303 908,26	0,00	303 908,26
RECETTES	645 983,49	516 605,30	0,00	516 605,30
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	222 008,90	74 771,02	0,00	74 771,02
RECETTES	222 008,90	213 162,67	0,00	213 162,67

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE

	J 11(L)	LITIATION AUREUL		
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	645 983,49	303 908,26	0,00	303 908,26
RECETTES	645 983,49	516 605,30	0,00	516 605,30
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	222 008,90	74 771,02	0,00	74 771,02
RECETTES	222 008,90	213 162,67	0,00	213 162,67
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	867 992,39	378 679,28	0,00	378 679,28
TOTAL AGREGE DES RECETTES	867 992,39	729 767,97	0,00	729 767,97

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le M. Le Président, A 62550 NEDON, le 06/04/2023 Le M. Le Président,

Nombre de membres en exercice :

2022

Nombre de membres présents :

11

Nombre de suffrages exprimés :

THE INTERCOMMUNE

VOTES: Pour: W

Contre:

Abstention:

Date de convocation :

22/03/2023

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire.

A 62550 NEDON, le 06/04/2023

Les membres du Conseil d'administration,

WINCH! IN COMMONA	
COCQ MARCEL, Président OF LA VALLÉE DE LA MAY	
BOUTILLIER PIERRE	2 Press
CHO¢QUET RENE	They !
CRESPEL HERVE	
DIAZ FREDERIC	
FOULON PATRICK	
LAIGLE GERARD	129
LEPRETRE MAURICE	
MESUREUR GILLES	A Resure
OCCRE CHRISTINA	Chard
POMART ERIC	
TAVERNIER ANGELIQUE	

Certifié exécutoire par le M. Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/04/2023 et de la publication le 11/04/2023.



A NEDON, le 11/04/2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20009198100015

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat intercommunal à vocation unique Syndicat de la vailée de la Nave

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE PERNES EN ARTOIS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET: SYNDICAT DE LA VALLEE DE LA NAVE (2)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné ; budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	4
II - Présentation générale du compte administratif	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du compte administratif	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	17
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	28
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5,3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	31
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	32
A8.3 - Opérations liées aux cessions	33 Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	24.15 0 0 1 1 1
B - Engagements hors bilan	Sans Objet
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	34
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenaria puone-prive	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	35
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	37

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 38

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à teurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

(I – INFORMATIONS GENERALES	1 1
H	I - INFORMATIONS GENERALES	
 	MODALITEO DE MOTE DI DUDCET	
1	MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
il		

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DE	EPENSES	F	RECETTES	SOLDE	D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	Α =	303 908,26	G	305 226,44	G-A	1 318,18
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	74 771,02	Н	69 406,54	H-B	-5 364,48

			т			T
REPORTS DE	Report en section d'exploitation (002)	С	(si déficit)	0,00	ı	211 378,86 (si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	0,00	J	143 756,13 (si excédent)
<u> </u>	d investigation (001)		(ar denoit)			(a) excedent

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)	P= 378 679,28 A+B+C+D	Q= 729 767,97	=Q-P 351 088,69	

	Section d'exploitation	E	0,00	к	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPE	NSES	REC	ETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	303 908,26	= G+l+K	516 605,30	212 697,04
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	74 771,02	= H+J+L	213 162,67	138 391,65
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	378 679,28	= G+H+l+J+K+L	729 767,97	351 088,69

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTA	L DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges	STANTON ON STANTON OF THE STANTON OF STANTON	0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTA	L DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Syndicat de la vallée de la Nave - SYNDICAT DE LA VALLEE DE LA NAVE - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat ^e (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	00,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un litre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRAT	F
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	320 718,80	93 204,00	0,00	0,00	227 514,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	141 700,00	73 338,82	0,00	0,00	68 361,18
014	Atténuations de produits	71 500,00	38 805,00	0,00	0,00	32 695,00
65	Autres charges de gestion courante	25 500,00	19 418,07	0,00	00,0	6 081,93
Т	otal des dépenses de gestion courante	559 418,80	224 765,89	0,00	0,00	334 652,91
66	Charges financières	12 311,92	7 675,74	2 204,17	0,00	2 432,01
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	1 009,69	0,00	0,00	4 990,31
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		armanica de la composición del composición de la composición de la composición del composición de la composición del composición de la composición del com		STANCES IN CO. P. S. S.
Tota	il des dépenses réelles d'exploitation	577 730,72	233 451,32	2 204,17	0,00	342 075,23
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		A Breibilio A		
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	68 252,77	68 252,77			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	EUROPONICIES		0,00
	(uniquement en M44) (4)					
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	68 252,77	68 252,77			0,00
	TOTAL	645 983,49	301 704,09	2 204,17	0,00	342 075,23
D 00	Pour Information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
onap.		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	371 000,00	269 643,57	0,00	0,00	101 356,43
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	16 482,79	0,00	0,00	8 517,21
	Total des recettes de gestion courante	400 000,00	286 126,36	0,00	0,00	113 873,64
76	Produits financiers	3 000,00	1 391,47	0,00	0,00	1 608,53
77	Produits exceptionnels	16 430,40	2 534,38	0,00	0,00	13 896,02
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	419 430,40	290 052,21	0,00	0,00	129 378,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 174,23	15 174,23			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	(uniquement en M44) (4)					
Tot	al des recettes d'ordre d'exploitation	15 174,23	15 174,23			0,00
	TOTAL	434 604,63	305 226,44	0,00	0,00	129 378,19
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	211 378,86				

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D INVESTISSEMENT					
Chap. Libellé		Crédits ouverts (8P+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20 Immobilisations incorporelles		4 000,00	1 201,50	0,00	2 798,50
21	Immobilisations corporelles	148 761,13	28 753,08	0,00	120 008,05
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	24 431,33	00,0	0,00	24 431,33
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	177 192,46	29 954,58	0,00	147 237,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 642,21	29 642,21	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues		0,00			
Total des dépenses financières		29 642,21	29 642,21	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	206 834,67	59 596,79	0,00	147 237,88
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	15 174,23	15 174,23		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	15 174,23	15 174,23		0,00
TOTAL		222 008,90	74 771,02	0,00	147 237,88
Pour information		0,00	9,416,250,616,63	Promise Classe 202	
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectate (BA,régie)(3)	0,00	0,00	00,0	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 153,77	0,00	-1 153,77
Total des recettes financières		0,00	1 153,77	0,00	-1 153,77
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	il des recettes réelles d'investissement	10 000,00	1 153,77	0,00	8 846,23
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	68 252,77	68 252,77		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	68 252,77	68 252,77		0,00
	TOTAL	78 252,77	69 406,54	0,00	8 846,23
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	143 756	,13		

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2)DE 023 = Ri 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	93 204,00		93 204,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	73 338,82		73 338,82
014	Atténuations de produits	38 805,00		38 805,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	19 418,07		19 418,07
66	Charges financières	9 879,91	0,00	9 879,91
67	Charges exceptionnelles	1 009,69	1 430,40	2 440,09
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	66 822,37	66 822,37
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	235 655,49	68 252,77	303 908,26

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEE	303 908,26

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 174,23	15 174,23
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	29 642,21	0,00	29 642,21
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 201,50	0,00	1 201,50
21	Immobilisations corporelles (6)	28 753,08	0,00	28 753,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)	COLUMN PERMIT CONTRACTOR	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	59 596,79	15 174,23	74 771,02

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
	-
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	74 771,02

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

	II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	l II	
ľ	BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2	

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	269 643,57		269 643,57
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	16 482,79		16 482,79
76	Produits financiers	1 391,47	0,00	1 391,47
77	Produits exceptionnels	2 534,38	15 174,23	17 708,61
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	290 052,21	15 174,23	305 226,44

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	211 378,86

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	ION CUMULEES 516 605.30	1

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	1 430,40	1 430,40
22	immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 153,77	0,00	1 153,77
28	Amortissement des immobilisations		66 822,37	66 822,37
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	1 153,77	68 252,77	69 406,54

	•
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	143 756,13
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	:
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	213 162,67

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Yoir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Is la régle applique le réglime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équiperment ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)		OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	320 718,80	93 204,00	0,00	0,00	227 514,80
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	45 000,00	16 419,08	0,00	0,00	28 580,92
6063	Fournitures entretien et petit équipt	17 387,53	5 440,32	0,00	0,00	11 947,21
6064	Fournitures administratives	500,00	184,16	0,00	0,00	315,84 1 668,51
6066	Carburants	3 000,00 5 000,00	1 331,49 3 394,80	0,00 0,00	0,00	1 605,20
613 61521	Locations, droits de passage, servitude Entretien, réparations bâtiments publics	52 764,18	7 084,74	0,00	0,00	45 679,44
61523	Entretien, réparations réseaux	80 567,09	14 643,64	0,00	0,00	65 923,45
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	10 000,00	8 472,00	0,00	0,00	1 528,00
6155	Entretien et réparations biens mobiliers	2 000,00	48,34	0,00	0,00	1 951,66
6156	Maintenance	25 000,00	10 824,29	0,00	0,00	14 175,71
616	Primes d'assurances	25 000,00	11 475,15	0,00	0,00	13 524,85
618	Divers	1 500,00	00,00	0,00	0,00	1 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	15 000,00	2 073,04	0,00	0,00	12 926,96
623	Publicité, publicat°, relations publique	2 500,00 9 000,00	85,56 4 148,92	0,00 0,00	0,00 0,00	2 414,44 4 851,08
626 627	Frais postaux et frais télécommunicat° Services bancaires et assimilés	1 000,00	10,47	0,00	0,00	989,53
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	500,00	17,00	0,00	0,00	483,00
6378	Autres taxes et redevances	25 000,00	7 551,00	0,00	0,00	17 449,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	141 700,00	73 338,82	0,00	0,00	68 361,18
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	500,00	182,46	0,00	0,00	317,54
6410	Rémunérations du personnel	85 000,00	52 787,33	0,00	0,00	32 212,67
6414	Indemnité inflation	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	45 000,00	19 439,65	0,00	0,00	25 560,35
647	Autres charges sociales	10 000,00	729,38	0,00	0,00	9 270,62
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
014	Atténuations de produits (4)	71 500,00	38 805,00	0,00	00,00	32 695,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	70 000,00	1	0,00	0,00	31 708,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	1 500,00		0,00	0,00	987,00
65	Autres charges de gestion courante	25 500,00	19 418,07	0,00	0,00	6 081,93
653	Indemnités, frais et format° élus	14 570,00	7 999,01	0,00	0,00	6 570,99
6541	Créances admises en non-valeur	8 930,00 1 000,00	8 929,29	0,00	0,00	0,71
6542 658	Créances éteintes Charges diverses de gestion courante	1 000,00	2 456,60 33,17	0,00 0,00	0,00 0,00	-1 456,60 966,83
	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	559 418,80	224 765,89	0,00	0,00	334 652,91
66	Charges financières (b) (5)	12 311,92	7 675,74	2 204,17	0,00	2 432,01
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 107,75	10 107,75	0,00	0,00	0,00
66112	Interes regres a recreance Intérêts - Rattachement des ICNE	2 204,17	-2 432,01	2 204,17	0,00	2 432,01
67	Charges exceptionnelles (c)	6 000,00	1 009,69	0.00	0,00	4 990,31
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	6 000,00	0,01	0,00	0,00	5 999,99
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 009,68	0,00	0,00	-1 009,68
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	00,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	577 730,72	233 451,32	2 204,17	0,00	342 075,23
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	68 252,77	68 252,77			0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	1 430,40	1 430,40			0,00
6811	Dot, amort, Immos incorp, et corporelles	66 822,37	66 822,37			0,00
то	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	68 252,77	68 252,77			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	68 252,77	68 252,77			0,00
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERGICE	645 983,49	301 704,09	2 204,17	0,00	342 075,23
(=	Total des opérations réelles et d'ordre) Pour information	0,00				
	002 Déficit d'exploitation reporté de N-1					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	2 204,17
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 432,01
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-227,84

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régle.
 (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
 (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
 (4) Le compte 730 est uniquement ouvert en M. 41.
 (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
 (6) Si la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de liers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = Ri 040.
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régle applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

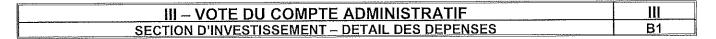


Chap/	Libellé (1)		Crédits empl	oyés (ou restan	ıt à employer)	
art(1)	,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	371 000,00	269 643,57	0,00	0,00	101 356,43
7011	Eau	300 000,00	226 834,14	0,00	0,00	73 165,86
701241	Redevance poliution d'origine domestique	55 000,00	35 644,00	0,00	0,00	19 356,00
70128	Autres taxes et redevances	15 000,00	6 736,40	0,00	0,00	8 263,60
706121	Redevance modernisation des réseaux	1 000,00	429,03	0,00	0,00	570,97
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 000,00	0.00	0,00	0,00	2 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	16 482,79	0,00	0,00	8 517,21
7588	Autres	25 000,00	16 482,79	0,00	0,00	8 517,21
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	400 000,00	286 126,36	0,00	0,00	113 873,64
76	Produits financiers (b)	3 000,00	1 391,47	0,00	0,00	1 608,53
7688	Autres	3 000,00	1 391,47	0,00	0,00	1 608,53
77	Produits exceptionnels (c)	16 430,40	2 534,38	0,00	0,00	13 896,02
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	268,65	0,00	0,00	-268,65
775	Produits des cessions d'immobilisations	1 430,40	1 430,40	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	15 000,00	835,33	0,00	0,00	14 164,67
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	419 430,40	290 052,21	0,00	0,00	129 378,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	15 174,23	15 174,23			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	15 174,23	15 174,23			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
•	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	15 174,23	15 174,23			0,00
	DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	434 604,63	305 226,44	0,00	0,00	129 378,19
	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	211 378,86				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

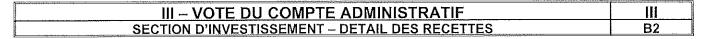
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	4 000,00	1 201,50	0,00	2 798,50
203	Frais d'études, recherche, développement	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	3 000,00	1 201,50	0,00	1 798,50
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	148 761,13	28 753,08	0,00	120 008,05
2158	Autres Instal. matériel, outil. techniq.	148 761,13	27 560,34	0,00	121 200,79
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 192,74	00,0	-1 192,74
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	00,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	24 431,33	0,00	0,00	24 431,33
2315	Installat*, matériel et outillage techni	24 431,33	0,00	0,00	24 431,33
	Total des dépenses d'équipement	177 192,46	29 954,58	0,00	147 237,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 642,21	29 642,21	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	29 642,21	29 642,21	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	00,0	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			o e la armant
	Total des dépenses financières	29 642,21	29 642,21	0,00	0,00
-	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	206 834,67	59 596,79	0,00	147 237,88
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	15 174,23	15 174,23		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	15 174,23	15 174,23		0,00
1391	Subventions d'équipement	15 174,23	15 174,23	The state of the s	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
****	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	15 174,23	15 174,23		0,00
7	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	222 008,90	74 771,02	0,00	147 237,88
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
131	Subvention d'équipement	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison ; affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 153,77	0,00	-1 153,77
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	1 153,77	00,0	-1 153,77
	Total des recettes financières	0,00	1 153,77	0,00	-1 153,77
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	10 000,00	1 153,77	0,00	8 846,23
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	68 252,77	68 252,77		0,00
211	Terrains	1 430,40	1 430,40		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 128,50	1 128,50		0,00
2813	Constructions	4 393,00	4 393,00		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2,50	2,50		0,00
28158	Autres matériels, outillage technique	61 298,37	61 298,37		0,00
ron	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	68 252,77	68 252,77		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	68 252,77	68 252,77		0,00
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	78 252,77	69 406,54	0,00	8 846,23
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	143 756,13			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	[II
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des remboursements N	ooursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérēts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dù au 31/12/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement	de trésorerie (2)					
51928 Autres avances de trésorerie						
5/931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Biliets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie pour les quais es un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L, 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesqueis les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour lesqueis les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

	2	A1.2	
The state of the s	N - ANNEXES	CI EMENTS DI ANI CTATOLI A DEPARTITION DAR NATIRE DE DEPARTITION	ELEMENIS DO DILAN - ETAL DE LA DELLE - NEI ANTIGON FON MATORE DE DELLE

Ā

1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	
16449	
(hors	-
ETTE	*******
E DE C	
ATURI	
PAR N	
NOLL	
EPAR	
1.2 - R	

					Emprunts et	dettes à l'or	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
							1	Taux initial	itial		Dário		Possibilité	, de .
Nature			Date d'émission ou	Date du		Type de					dicité des	Profil	de .	gorie
(Pour chaque ligne, indiquer le	Organisme prêteur ou chef	Date de	date de	premier	Nominal (2)	taux	Index (4)	Niveau	Taux	Devise	rembour-	d'amor-	rembour-	ďem-
numéro de contrat)	de file	signature	mobilisation	rembour- sement		d'interet (3)		de taux (5)	actuariel		sements	(7)	anticipé	prunt (8)
			Ē								2		N/O	(.)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0									
Age Hannarde States					538 715.00									
d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					538 715,00									
09599610100	CAISSE REGIONALE DE	04/06/2003		04/06/2003	106 715,00	ш		5,400	5,642		H	Δ.		A-1
	CREDIT AGRICOLE NDF										ı			
10000474719	CAISSE REGIONALE DE	15/06/2017		01/11/2017	130 000,00	L1.		1,590	1,603		-	X Echeance		- 4
	CREDIT AGRICOLE NDF				0000	L		, H	0.23		u	constante X Echéance		Α-1
10001195679	CAISSE REGIONALE DE	15/05/2019		のさのさいものさの	100,000	L	•	000	200		י	Constante		-
	CREDIT AGRICOLE NDF	00000		0000000	00 000 00	u		070	7.703		Ø.	5 E		A-1
99144875237	CAISSE REGIONALE DE	04/03/2008		5002/5002	na'nan 7 0	_		e F	F)	,		
	CREDIT AGRICOLE NDF	21/04/2014		07/08/2011	130 000 00	ш		3 2 90	3.322		(/)	0		A-1
99147077438	CREDIT AGRICOLE NDF	1102/10/12		20000					Î					
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									

16441 Emprunts assortis d'une option					00'0									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements					00'0									
reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de					00'0									
conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									
					00 0									
Total)					o,									
1681 Autres emprunts (total)					00'0									
												THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO PERSONS NAMED IN COLUMN TRANSPORT NAMED IN COLUMN TRANS	ATHIN SHIP WELL HEST	
	The first of the second	THE CONTRACTOR OF THE PROPERTY	Weller or grant and a second and a second as											

Syndicat de la vallée de la Nave - SYNDICAT DE LA VALLEE DE LA NAVE - CA - 2022

					Emprunts e	et dettes à l'or	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
								Taux initial	nitial		í,		Possibilité	,
Nature			Date d'émission ou	Date du		Type de					dicité des	Profil	de	gorie
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	date de	premier rembour-	Nominal (2)	taux d'intérêt	Index (4)	Niveau de taux	Taux	Devise	rembour-	d'amor- tissement	rembour- sement	d'em-
			mobilisation (1)	sement		<u>e</u>		(5)	actuariei		sements (6)	(2)	anticipė O/N	(8)
1682 Bons à moyen terme					00'0									6 6 6 6 8 6
negociaoles (total)														
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					538 715,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple : C : complexe (d'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements ; A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégone d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

 2	ARTITION PAR NATURE DE DETTE
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		A.1.2 – K	EPAKIII	AI.2 - REPARITION PAR NATURE DE DETTE (HOIS 10449 ET 100) (SUITE	אב טב טב] [110FS 10448	001 1a	(sque)	THE RESERVED TO THE RESERVED T		
						nprunts e	Emprunts et dettes au 31/12/N					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dù au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)		Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		00'0		315 705,98					30 746,13	10 090,20	00'0	2 230,60
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		315 705,98					30 746,13	10 090,20	00'0	2 230,60
09599610100		00'0	A-1	55 591,76	10,25	u.		5,642	4 552,20	3 175,98	00'0	228,50
10000474719		00'0	A-1	87 974,11	29'6	μ.		1,603	8 277,16	1 481,20	00'0	233,13
10001195679		00'0	A-1	81 808,63	11,58	ш,		1,670	6 157,65	1 339,71	00'0	630,50
99144875237		00'0	A-1	57 332,65	16,25	щ		4,703	2 734,86	2 783,03	00'0	698,10
99147077439		0,00	A-1	32 998,83	3,17	ĸ		3,322	9 024,26	1 310,28	00'0	440,37
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'0					00,0	00'0	00.00	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	0,00	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		00'0					00'0	0,00	00'0	00'0
1687 Autres dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
Total général		00'0		315 705,98					30 746,13	10 090,20	00'0	2 230,60

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F. fixe ; V. : variable simple ; C. : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (15) Il s'agit des intérèts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts règlés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.
 (16) Indiquer les intérèts éventuellement regus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

|--|

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

% par type de taux selon ie capital restant dû		00'0		00'0		00,0		00'0		00,00		00,00	00,00
Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)		00'0		00'0		00'0		00'0		00,0		00'0	00'0
intérêts payés au cours de l'exercice (10)		00,0		00'0		00,0		00'0		00'0		00'0	00,0
Niveau du taux au 31/12/N (9)													
Taux maximal après couver- ture éventu-													
Coût de sortie (7)		0,00		00'0		00'0		00'0		00,00		00'0	00'0
Taux maximal (6)													
Taux minimal (5)													
Dates des périodes boniflées													
Durée du contrat													
Type d'indices (4)													
Capital restant dù au 31/12/N (3)		00'0		00*0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Nominal (2)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	0,00
Organisme prêteur ou chef de file													
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numèro de contrat) (1)	Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)	TOTAL (A)	Barrière simple (B)	TOTAL (B)	Option d'échange (C)	TOTAL (C)	Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)	TOTAL (D)	Multiplicateur jusqu'à 5 (E)	TOTAL (E)	Autres types de structures (F)	TOTAL (F)	TOTAL GENERAL

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de faux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat. (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prèt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sorite : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12M ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de oouverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'armée.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventueis dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ΛΙ	COURS A1.4
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENC

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		A1.4 - 11POLO		GIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1	URO (1)		
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(9)
<u> </u>	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française	Ecarts d'indices zone euro	indices hors zone euro et	Ecarts d'indices hors zone	Autres indices
			ou zone euro ou écart entre		écarts d'indices dont l'un	euro	
Structure			ces indices		est un indice hors zone		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de	Nombre de	ιο	0	0	0	0	
taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	produits % de l'encours	190.00	0.00	00,0	00'0	00'0	
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (runne)	Montant en euros	315 705,98	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00,0	00'0	00'0	00'0	0,00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00,00	00,00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	٥	o	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	90'0	00'0	0,00	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	o	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00°0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						00'0
	Montant en euros						00'0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emore	Emorunt couvert					_	Instrument de couverture	verture				
_										Périodicité		Primes éventueiles	ntuelles
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer Référ	Référence de	Capital restant Date de fin	Date de fin	Organisme	Type de	Nature de la couverture	Notionnel de	Date de début	Date de fin	ep .	Montant des	Primes payées	Primes
	l'emprunt couvert	dū au 31/12/N	du contrat	co-confractant	couverture (3)	(change on	l'instrument de couverture	du contrat	du contrat	des	diverses	pour l'achat	reçues pour la vente
						taux)				intérêts (4)		n option	d'option
Taux fixe (total)		00*0					0,00				00'0	00'0	0,00
Taux variable simple		00'0					00*0				0,00	00'0	0,00
Taux complexe (total) (2)		00'0					00'0				00'0	00'0	00'0
Total		0,00					0,00				00'0	0,00	00'0

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

			***************************************	Effet de l'ir	Effet de l'instrument de couverture	ure			
Instruments de couverture		Taux payé		Taux recu (7)	(7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)	runt (8)
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture	s opération couverture
Taux fixe (total)						00'0	0,00	1,0000700777	
Taux variable simple (total)						00'0	00'0	00	
Taux complexe (total) (2)						00`0	0.00	סנ	
Totai						00'0	00'0	00	

 ⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (7) A complèter si l'instrument de couverture est un swap.
 (7) A complèter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Σ	MENT A1.6
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

	Année de mobilisation et	ti .					Pério- dicité	Caractéris	Caractéristiques du	Coŭ	Coùt de sortie (10)	Annuité de l'exercice	l'exercice	
Emprunts (2)	protil d'amort.	rt. Date du		Capital restant	Capital		des rem-	3	Xnp					ICNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de		臣	prête	dů	.ق			Type	Niveau					Pexercice
contrat)	Profil	ofii ment	de fije			<u>e</u>		de Index		Type	Montant (42)	Intérâte (13)	letine.	•
	Annee	(2)					ments (s)	taux (8)	taux	£	(7.)	(2.)		
Total des dépenses au c/ 166				00'0	00'0		2				00'0	00'0	0,00	0,00
Refinancement de dette (3)														
Total des recettes au c/ 166				00'0	00'0							00'0	00'0	00'0
Refinancement de dette (4)														

⁽¹⁾ Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

⁽²⁾ Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

⁽³⁾ il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

⁽⁴⁾ Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

⁽⁵⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁸⁾ Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁹⁾ Taux après opérations de couverture éventueiles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

⁽¹⁰⁾ Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

⁽¹¹⁾ Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

⁽¹³⁾ II stagit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 86111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts devantuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668. (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

2	A1.7	A STANKE
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de			Durée résiduelle en années	ée Ile en			Taux (2)	(z)			Nort	Nominal	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	ofil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)			Annuité payée dar a li	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)
design of the N	souscrip-	Date de				٥	Contrat initial		ŭ	Contrat renégocié	ره.					Capital restant	ICNE de		
	tion du contrat initial	tion	renégocia- Organisme prêteur tion	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat	Contrat renégocié	dû au 3472/N	l'exercice	Intérêts	Capital
		1													1	<u> </u>			
Total												00'0	00'0			00'0	00'0	00'0	00'0

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle : T : trimestrielle : M : mensuelle, B : birnestrielle, S : semestrielle, X autre.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer: F: fixe: V: variable simple ; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES (Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES ES =A + B	44 816,44	
16 Empr	runts et dettes assimilées (A)	29 642,21	29 642,21
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	29 642,21	29 642,21
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	00,0
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	15 174,23	15 174,23
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	15 174,23	15 174,23
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	44 816,44	0,00	0,00	44 816,44

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	ΙV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	66 822,37	III 67 976,14
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00	1 153,77
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	1 153,77
Ressoure	ces propres internes de l'année (b) (2)	66 822,37	66 822,37
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 128,50	1 128,50
2813	Constructions	4 393,00	4 393,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2,50	2,50
28158	Autres matériels, outillage technique	61 298,37	61 298,37
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	67 976,14	ŕ	143 756,13	0,00	211 732,27

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11	44 816,44
Ressources propres disponibles	IV	211 732,27
Solde	V = IV - II (3)	166 915,83

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
21/04/2022	LOGICIEL 2022	1 201,50	0,00	5
21/04/2022	BRANCHEMENT NEUF AMETTES	1 961,75	00,0	40
21/04/2022	BRANCHEMENT NEUF FIEFS	983,00	0,00	40
25/05/2022	ACHAT DE COMPTEUR	225,55	0,00	10
09/06/2022	DEBROUSSAILLEUSE STHILL FS 461 CEM	951,67	0,00	10
09/06/2022	BRANCHEMENT NEUF NEDONCHEL 2022	3 386,20	0,00	40
24/08/2022	PC PORTABLE AVEC ACCESSOIRES	1 192,74	0,00	5
05/09/2022	BRANCHEMENT NEUF FIEFS 2022	1 160,00	0,00	40
04/10/2022	BRANCHEMENT NEUF FIEFS 2022	1 838,25	0,00	40
05/10/2022	BRANCHEMENT NEUF FIEFS 2022	1 838,25	0,00	40
05/10/2022	BRANCHEMENT NEUF AMETTES 2022	2 684,17	00,0	40
06/10/2022	BRANCHEMENT NEUF AMES	1 550,55	0,00	40
07/10/2022	BRANCHEMENT NEUF FIEFS 2022	1 742,35	00,0	40
25/10/2022	BRANCHEMENT NEUF AMES 2022	3 210,48	00,0	40
26/10/2022	BRANCHEMENT NEUF AMETTES 2022	2 157,24	0,00	40
28/10/2022	BRANCHEMENT NEUF AMETTES 2022	2 320,33	0,00	40
07/11/2022	BRANCHEMENT NEUF FIEF\$ 2022	1 838,25	0,00	40
07/11/2022	BRANCHEMENT NEUF NEDON 2022	1 550,55	0,00	40
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		31 792,83	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SOR	TIES A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du blen	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
20/04/2022	terrains	12 842,47	0	0,00	1 430,40	1 430,40	0,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition			100 (0.00)				
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme	INSPIRE OF STREET						
Dîvers	proprofise repaire, anone		GUE SUG		1.65 (1.05 (6)	Parties and St.	
TOTAL GENERAL		12 842,47	7555				0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Produit des cessions	Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	1 430,40
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 430,40

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	00,0
Recettes réelles de fonctionnement	ll .	290 052,21

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du GGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice,

\lambda	C1.1
IV – ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

	CATEGORIES (2)	EMP	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS	EMPLOIS
GRADES OU EMPLOIS (1)					BUDG	BUDGETAIRES EN ETPT (4)	PT (4)
		EMPLOIS	EMPLOIS	TOTAL	AGENTS	AGENTS	TOTAL
		PERMANENTS À	PERMANENTS À		TITULAIRES	NON	
		TEMPS	TEMPS NON COMPLET			TITULAIRES	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	0,00	0,00	00'0	0,00	00'0
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général adjoint des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services techniques		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		00'0	00'0	00'0	0.00	00.00	0.00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		00'0	1,00	1,00	0,51	0,00	0,51
ADJOINT ADMINISTRATIF	U	00,00	1,00	1,00	0,51	00.00	0,51
FILIERE TECHNIQUE (c)		00'0	1,00	1,00	98'0	0,00	0,86
ADJOINT TECHNIQUE	O	0,00	1,00	1,00	98'0	00'0	0.86
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	00'0	0,00	0,00	00'0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	0000	0,00	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
FILIERE ANIMATION (i)		00'0	0,00	0,00	00'0	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		00'0	0,00	00'0	0,00	00'0	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	00'0	0,00	0,00	00'0	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		00'0	2,00	2,00	1,37	0,00	1,37

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont dégalement comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaille (ETPT).

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » règis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

N N	C1.1
IV – ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4) Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
TOTAL GENERAL				0,00	

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MX : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ADM ! Ahimation.
 PM ! Police.
 OTR : Missions non rattachables à une flière.

- (3) REMUNERATION: Reférence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT: Wolff du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):
 3-4: ancies 3. ancies acotoissement desponie d'activité.
 3-5: ancies 3. ancies 3.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de la raticle 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	C4
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	645 983,49	303 908,26	0,00	303 908,26
RECETTES	645 983,49	516 605,30	0,00	516 605,30
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	222 008,90	74 771,02	0,00	74 771,02
RECETTES	222 008,90	213 162,67	0,00	213 162,67

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE

	<u> </u>	EMIATION ACKEOU		
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				1311
DEPENSES	645 983,49	303 908,26	0,00	303 908,26
RECETTES	645 983,49	516 605,30	0,00	516 605,30
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	222 008,90	74 771,02	0,00	74 771,02
RECETTES	222 008,90	213 162,67	0,00	213 162,67
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	867 992,39	378 679,28	0,00	378 679,28
TOTAL AGREGE DES RECETTES	867 992,39	729 767,97	0,00	729 767,97

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

ETABLISSEMENT : SYND.EAUX VALLEE DE LA NAVE NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HEUCHIN-PERNES

N' CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 062041

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

43300 - SYND. EAUX VALLEE DE LA NAVE

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTAIS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal Investissement	143 756,13		364, 48		138 391,65
Fonctionnement	211 378,86		1 318,18		212 697,04
T TATOT	355 134,99		-4 046,30		351 088,69
II - Budgets des services à					
caractère administratif				TAN L	
IOTAL II					
III - Budgets des services					
শ্ব			1		
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	355 134,99		-4 046,30		351 088,69

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le M. Le Président, A 62550 NEDON, le 06/04/2023

Le M. Le Président,

Nombre de membres en exercice :

12

Nombre de membres présents :

N

Nombre de suffrages exprimés :

11

VOTES: Pour: 11

Contre : Abstention :

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire.

Les membres du Conseil d'administration,

A 62550 NEDON, le 06/04/2023

Date de convocation :

22/03/2023

Siège : Mairie de Nédon COCQ MARCEL, Président **BOUTILLIER PIERRE** CHO QUET RENE **CRESPEL HERVE** DIAZ FREDERIC FOULON PATRICK LAIGLE GERARD LEPRETRE MAURICE MESUREUR GILLES OCCRE CHRISTINA POMART ERIC TAVERNIER ANGELIQUE

Certifié exécutoire par le M. Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/04/2023 et de la publication le 11/04/2023.



A NEDON, le 11/04/2023



Bordereau de dépôt des documents budgétaires valant accusé de réception à établir en double exemplaire CE DOCUMENT EST A REMPLIR PAR LA COLLECTIVITE

Nom de la collectivité :

Syndicat de la Vallée de la Nave - Nédon

Nature du document	Principal *	Eau *	Assainissement	Camping *	inissement Camping * Lotissement *	ZAC *	Autre (péciser)	Aufre (préciser)	Autre (préciser)
- Budget primitif				-			A A A A A A A A A A A A A A A A A A A		
- Compte administratif	_	1 AAATTTT				The state of the s	2000		A TANA
Délibération d'affectation des résultats	ო								
Délibération d'approbation du compte administratif	ო			Activity of the Control of the Contr					
- Compte de gestion							and a desired to the second se		-
Délibération d'approbation du compte de gestion	т			A A A A A A A A A A A A A A A A A A A		i			
- Budget supplémentaire							***************************************	and the second s	

^{*} Cocher les cases se rapportant aux documents déposés.

Observations éventuelles (cadre réservé à l'administration) :

Cachet de la préfecture ou de la sous préfecture et date de réception	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS 9 ANR. 2023	AZAR (ES
Cachet de la collectivité et signature du président	Siège: Mairie de Nédon	The state of the s